



LES RESPONSABILITÉS DU DIRIGEANT ASSOCIATIF



Atelier animé par un intervenant de la MAIF

Jeudi 28 septembre 2023 à 18h30

en visioconférence

Quelles sont les responsabilités encourues par les Dirigeants associatifs sur le plan civil et sur le plan pénal ? Quelle frontière entre la responsabilité de l'association et celle de ses dirigeants ?

Programme :

- La responsabilité civile et pénale du dirigeant.
- La responsabilité civile et pénale du dirigeant mandataire social.
- La réponse des assurances (exemple de la MAIF).

Inscriptions sur ce lien : <http://bit.ly/479iQvy>